

Le 9 février, la Grande Messe

Toutes les CCI du coin et même de l'état espagnol, tous les grands élus et pontes régionaux se sont donné rendez vous pour ce qui devait dans un premier temps être « *une démonstration de force* » en faveur de la LGV.

Mais finalement, la démonstration de force devient un colloque de 174 personnes protégées par les CRS, Rousset entre par la petite porte de derrière et devant la CCI de Bayonne, revoilà les tracteurs, 300 opposants à la LGV, des vaches, des brebis et des chevaux, et des stands d'agriculture locale. A l'intérieur ces messieurs enfilent un maillot de rugby d'opérette paré d'un « *LGV, ensemble transformons l'essai* ».

2. Infos en vrac

3. Stockage de gaz en cavités salines à Pouillon

4. Brèves Sociales

5. Monsanto condamné !

6 / 7. Super Port de Pasaia/Pasajes

8 / 9. Littoral aquitain et environnement

10. Sur le front de la LGV

11. LGV Bordeaux - Toulouse

12. Fukushima, le Japon un an plus tard

13. Le monument à l'orphie (aiguille de mer)

14. Rejoignez le CAC 40-64 !

16. Cultures : « *Les nouveaux chiens de garde* »



... infos en vrac ...

Questions réponses

Devant la multiplication des projets de stockage de gaz dans le sous sol landais, une citoyenne a posé les questions suivantes dans le débat public :

« Le président du gouvernement autonome basque, M. Lopez, a déclaré vouloir développer l'extraction du gaz de schiste dès 2012. Le stockage prévu dans les Landes sera raccordé par TIGF avec le pays basque Sud.

- 1) Est-il possible que du gaz de schiste soit entreposé dans le sous sol landais ?
- 2) Le gouvernement français interdit la pratique du fractionnement hydraulique. Serions-nous malgré tout prêts à accepter de stocker du gaz issu du fractionnement hydraulique, et donc ainsi finalement favoriser cette technique interdite en France ?

La réponse du maître d'ouvrage :

« Le site de stockage sera raccordé au réseau de transport de gaz, exploité par TIGF (filiale de Total). Ce réseau, présent dans le Sud Ouest, est connecté au reste du réseau français ainsi qu'au réseau espagnol.

En tant qu'utilisateur du réseau de transport, EDF n'est pas en mesure de différencier l'origine du gaz délivré. Ce gaz pourra donc provenir des différentes sources d'approvisionnement de la France à l'horizon 2020 et au-delà. »

Voilà qui ne peut que nous inquiéter davantage.

« L'Afrique, la grande oubliée »...

...Du débat autour du nucléaire, d'après un article de S. Abi (Attac Togo).

La fameuse indépendance énergétique française repose en fait sur l'exploitation de l'uranium à bas coût en Afrique. Dans les années 1960, le gouvernement français octroie son

indépendance au Niger, non sans avoir réussi à arracher au préalable un accord de défense lui assurant l'exclusivité de l'exploitation des ressources qu'il juge stratégiques (*idem* au Gabon). Le colonisateur est même allé jusqu'à nommer le premier président et n'a cessé jusqu'à ce jour de s'assurer un approvisionnement exclusif, sécurisé et à prix cassé pour ses besoins nucléaires militaires et civils. Au prix d'ingérences politiques constantes, de conséquences sanitaires, sociales et environnementales catastrophiques. N. Sarkozy, en dévoué serviteur des intérêts colossaux de l'industrie nucléaire française, a, pour sa part, décroché pour Areva des contrats d'approvisionnement en uranium avec le Congo et la Namibie. A quel prix ?

Un triste record du monde en Martinique !

On se souvient de la polémique suscitée par la diffusion dans les médias en 2007 du rapport du Pr Dominique Belpomme intitulé : « Rapport d'expertise et d'audit externe concernant la pollution par les pesticides en Martinique ».

Il y était affirmé que la ligne jaune du raisonnable avait été dépassée en matière de pollution par les pesticides dans l'île et que cette pollution était à l'origine de l'incidence croissante de nombreuses maladies ou affections, tels que les cancers, les malformations congénitales, l'hypofécondité, que l'émergence de ces maladies n'était pas seulement imputable au *chlordécone*, mais tout autant aux nombreux pesticides organochlorés diffusés dans l'environnement depuis la dernière guerre.

Bien qu'une poignée d'élus ait à l'époque tenté de discréditer le Pr D. Belpomme et ait fait en sorte que ce rapport apparaisse comme controversé dans les médias, le message de 2007 se révèle être aujourd'hui particulièrement signifiant.

C'est ce qu'indique la série de publications scientifiques effectuée depuis 2007 dans les meilleures revues internationales par les cher-

cheurs de l'ARTAC, et plus particulièrement la dernière d'entre elles. Celle-ci révèle d'une part que la Martinique détient le record du monde des cas de cancers de la prostate par habitant dans le monde et, d'autre part, que l'augmentation d'incidence des cancers de la prostate depuis 1958 est un phénomène continu lié à l'environnement et non pas au dépistage, à la susceptibilité génétique des peuples caribéens ou à leur mode de vie.

www.artac.info.

**Allez ! Allez !
Les grands froids sont finis
et les beaux jours arrivent !**



**Pensez à
vous abonner !**

Communiqué de Kokopelli du 19 janvier 2012

L'AVOCAT général chargé du dossier Kokopelli devant la Cour de justice de l'Union européenne a donné aujourd'hui lecture publique de ses conclusions. Nous avons la joie d'annoncer qu'elles nous donnent entièrement raison !

En effet, le magistrat conclut à l'invalidité de l'interdiction de commercialiser des semences d'une variété non inscrite au Catalogue officiel, et ce aux motifs que cette interdiction, portée par la législation européenne aussi bien que par la réglementation française, viole le principe de proportionnalité, la liberté d'entreprise, la libre circulation des marchandises, ainsi que le principe de non discrimination. La quasi-totalité de nos arguments ont été retenus !

De plus, l'avocat général n'a pas manqué d'affirmer, au contraire de ce qui était avancé par nos nombreux adversaires (Commission européenne, Conseil de l'Union européenne, République française, Royaume d'Espagne et société Graines Baumaux), que, d'une part, les règles relatives à l'admission des semences au Catalogue officiel n'ont « aucun rapport avec la santé des plantes », d'autre part, que « il

appartient aux agriculteurs de décider des variétés qu'ils cultivent », enfin que cette législation limite excessivement le choix des consommateurs qui n'ont « ni accès aux denrées alimentaires ou autres produits issus de variétés qui ne satisfont pas aux critères d'admission, ni la possibilité de cultiver eux-mêmes ces variétés, par exemple dans leur propre jardin ».

De même, l'avocat général rappelle à juste titre que « le fait que les agriculteurs soient cantonnés à des variétés admises réduit la diversité génétique dans les champs européens ». Il en conclut logiquement que « les inconvénients de l'interdiction de commercialiser des semences de variétés non admises l'emportent manifestement sur ses avantages ».

Nous sommes extrêmement satisfaits de ces conclusions et nous avons maintenant l'immense espoir que la Cour suive l'avis de son avocat général, et vienne enfin mettre un terme au totalitarisme pluridécennal de la législation sur le commerce des semences.

Blanche Magarinos-Rey
Avocate de l'association Kokopelli.

Projet EDF de Pouillon pour le stockage de gaz en cavités salines

Le projet qu'EDF compte développer à Pouillon consiste à créer un stockage souterrain en cavité salines. Il s'agit d'un petit stockage de 600 millions de m³, à comparer aux capacités de TIGF de 5,5 milliards de m³ à quelques km de là à Lussagnet, ou Izaute.

Nous avons abordé les points particuliers, sans être persuadés d'être exhaustifs.

Pour mémoire EDF veut creuser des cavités dans du sel. Ces cavités de 400 000 m³ de volume brut seront creusées par dissolution des sels par de l'eau de mer qui serait pompée au droit de Soustons et rejeté au même endroit via deux canalisations les saumoducs.

Nous sommes persuadés que ce dossier, indéfendable, a fait l'objet de toute l'attention possible de la part d'EDF. Les arguments mis en avant sont consciencieusement choisis, sacrifiant en particulier à la mode écologique fortement mise en avant. Les zones d'ombre sont éludées avec grand soin. Nous aborderons :

- La justification économique
- L'impact écologique
- Les impasses techniques

La justification économique

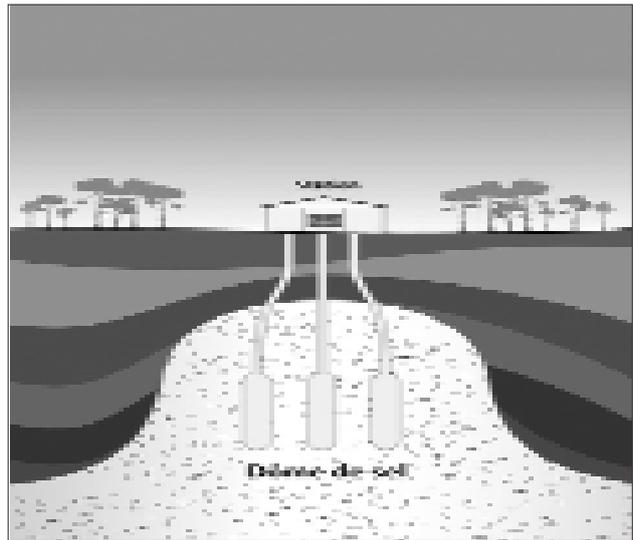
Elle n'est pas faite : le principal argument avancé par EDF est la nécessité de stocker en cavité saline pour mieux répondre à la demande de CCG (centrale de cogénération au gaz). L'argument est d'autant plus intenable qu'aucune centrale n'est prévue sur la zone des deux régions Aquitaine et Midi Pyrénées. EDF ignorait même l'éventualité de la construction d'une CCG liée à la création des LGV du GPSO de plus en plus hypothétique. Or, si nous voulons une réponse

rapide à une demande, les lieux de consommation et de fournitures doivent être proches. 25 % des stockages français sont à quelques kilomètres de Pouillon, et TIGF ne semble pas intéressé par des extensions supplémentaires. Ce projet semble n'avoir d'autre objectif qu'une spéculation sur les prix du gaz. Dans son cahier d'acteur, le CESR ne dit pas autre chose.

L'impact écologique

Le dossier est extrêmement fourni sur ce chapitre, tellement fourni qu'il masque l'essentiel : la qualité du diapir, et son contenu. EDF est arc-bouté dans toutes ses réponses sur une unique étude liée à un seul forage. Or, une étude du BRGM, qu'EDF ignorait, indique que ce diapir est potentiellement anisotrope, et hétérogène. Cette étude, constamment décriée par EDF, vient d'être confirmée par une contribution du CSRPN et renforce nos inquiétudes. L'expérience du voyage à Manosque a permis de soulever d'autres incohérences, d'autres sujets d'inquiétudes. EDF pourrait très bien suivre le cycle d'Etzel qui mène vers le stockage du CO². Il semblerait que l'on commence à en parler à Manosque. La nature des conclusions du commissaire enquêteur, et la manière dont la DUP a été menée là-bas sont très inquiétantes. La réalisation et le devenir du saumoduc laisse également perplexe, tout comme la capacité à réaliser un émissaire en mer. Les expériences de la Salie, de la DRT, ou de Mimizan, ne semblent pas inquiéter EDF.

Les impasses juridiques dans lesquelles s'est enfoncé EDF par ses solutions de pompage et de rejet, dans la construction, et l'implantation du site **Seveso 2** dans une zone sismique, contenant un diapir potentiellement dangereux sont significatives d'un passage en force. Nous pourrions y voir un comportement habituel de groupes industriels d'un autre âge où la force fait loi.



Stockage souterrain de gaz en cavités salines

Les impasses techniques

Nous touchons ici un sujet aussi vaste que peu traité, et constamment éludé par EDF. EDF a manqué de chance ou de perspicacité. Avec TIGF et son expérience dans les environs, il était évident que des spécialistes locaux interviendraient. On pouvait très facilement trouver les failles dans les données du maître d'ouvrage. Elles sont de taille. Nous sommes à peu près certains qu'EDF n'a retiré de son bref passage à Etzel que très peu de l'expérience qu'elle prétend avoir.

Nous sommes persuadés, documents à l'appui, qu'EDF n'a jamais creusé de cavité saline sur ce site, qu'elle n'est au mieux que co-locataire de 4 cavités sur ce site. Par contrat, l'entretien comme la construction des cavités n'est pas de son ressort. Le contrat d'utilisation ne débute qu'en 2012. EDF a omis de préciser la problématique complexe de la fermeture des cavités, se bornant à répéter qu'il suffisait de remplir de saumure, et de cimenter les puits. Sur la qualité du diapir, et la composition des rejets comme de leur traitement, là aussi, ce fut constamment éludé, dissous dans un verbiage sans intérêt.

Conclusions

Par ses manœuvres dilatoires, ses omissions, EDF a perverti un débat public qui a été en contradiction avec ses objectifs d'une information honnête du public. Nous ne comprendrions pas que la CPDP n'en tienne pas compte dans son rendu de conclusion.

Ce projet est incompatible avec l'émergence d'une nouvelle organisation de la société humaine, il est basé sur des préoccupations d'un autre temps. Il ne doit en aucun cas voir le jour.

Pour tout renseignement complémentaire :

<http://www.amisdelaterre40.fr/spip/spip.php?rubrique29>

TIGF : Total Infrastructure Gaz France.

CCG : Centrale de Cogénération au Gaz.

GPSO : Grands Projets du Sud Ouest.

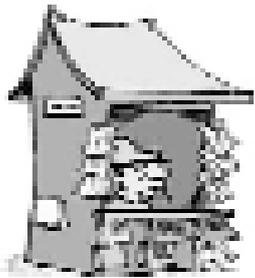
CESR : Conseil Économique Social Environnemental Régional.

BRGM : Bureau Recherche Géologique et Minière.

CSRPN : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel.

DRT : Dérivé Résiniques et Terpiniques.

CPDP : Commission Particulière du Débat Public.



Brèves Sociales

Par Jean Maurice FAYE

Grogne à l'hôpital marin d'Hendaye

★ Fin janvier, lors de la cérémonie des vœux de la direction de l'hôpital, les salariés se sont rassemblés et ont exprimé leur refus de participer à cela pour protester contre les réductions drastiques des budgets imposés par la direction des *Hôpitaux de Paris* à laquelle est rattachée la structure hendayaise. La CGT de l'établissement signale que pour l'instant, il n'est pas déterminé quels seront les postes touchés par ces coupes budgétaires mais il est certain que des postes sauteront. Le conseiller général, Kotte ECENARO, s'est dit préoccupé de la situation et soutient les salariés.

CHAMPION condamné

★ Le 31 janvier, la *Cour de Cassation* a condamné l'employeur de 5 salariés du magasin *Champion* d'Hendaye à leur payer des rappels de salaire. Avec l'aide du syndicat LAB, ils avaient été en justice pour dénoncer une pratique courante dans la grande distribution. Celle d'inclure dans le salaire de base les primes relatives aux temps de pause. La procédure a duré 5 ans car la société gestionnaire *ALTIS* (filiale du groupe *Eroski*) a utilisé toutes les voies de recours pour éviter de payer. Potentiellement 1 500 salariés du groupe seraient victimes de ces pratiques et pourraient bénéficier de rappels de salaire. Précédemment, ce sont des salariés du *Carrefour* d'Anglet qui avec la CFDT avaient obtenu la condamnation de leur employeur.

Carte scolaire

★ La nouvelle carte scolaire prévoit une suppression de 46 postes dans les Pyrénées Atlantiques. Parmi ceux-ci, 18 postes concernent des postes d'enseignants. Mathématiquement cela se traduirait par des hausses d'effectifs. Cela concernerait surtout les maternelles qui pour certaines se retrou-

vaient avec des regroupements de 30 élèves par classe. Dans les *RASED*, 28 suppressions seraient envisagées. Autre secteur qui risque de prendre des coups : l'enseignement des langues régionales (dont le Basque)... Tout va bien, comme on le voit, dans l'éducation nationale.

Et à Seaska ?

★ LAB vient de dénoncer le « statu quo » dont sont victimes les enseignants suppléants de *Seaska* de la part de l'*Education Nationale*. Rien ne va et certains enseignants suppléants se voient, par exemple, destinataires de feuilles de paie à temps plein alors qu'ils sont à temps partiel. Résultat des courses : ils se trouvent imposables sur une somme de 2 100 euros au lieu de 500. Ils se trouvent aussi avoir des problèmes quant aux *Assedic* et à l'aide au logement (APL). LAB va donc être contraint pour soutenir ses adhérents de porter l'affaire devant les tribunaux compétents.

La torture en Espagne

★ Le président du *Conseil Général* du Pouvoir Judiciaire (CGPJ) espagnol interpellé au congrès des députés à Madrid sur la question de la torture a été bien embêté. De manière sibylline, il a répondu : « ...aujourd'hui, je crois que les tortures n'existent pratiquement plus ». Par la même, il indiquait (lui qui est aussi président du Tribunal Suprême) implicitement l'existence de la torture dans l'état espagnol et cela jusqu'à nos jours. Par contre, il a refusé de répondre quant à la recommandation de l'*ONU* sur la fin de la pratique de la mise au secret. Vive l'Espagne démocratique !

La justice en France

★ « Trop rapide, brutale, difficile d'accès, inégalitaire, pauvre, mal organisée, peu compréhensible, sous influence ». C'est le

Syndicat de la Magistrature qui parle ainsi de son administration. Pour lui, la justice est sinistrée, affaiblie par la mainmise des politiques sur les magistrats et le saccage de la carte judiciaire. Avec 0,19 % du PIB, la justice est la parente pauvre des services publics. Le S.M. propose donc une réforme ou plutôt une refondation du système qui rende effective l'indépendance de l'institution judiciaire au travers du *Conseil Supérieur de la Magistrature*. Il propose aussi de rendre la justice accessible à tous en supprimant les taxes scandaleuses et une « décroissance pénale » pour que cesse la stigmatisation de certaines catégories de populations. Il demande enfin l'abrogation de la loi instaurant les « peines planchers ». D'accord ! Mais le candidat socialiste, s'il est élu, mettra-t-il tout cela en œuvre ?

La rigueur... Toujours pour les mêmes

★ La taxe sur les transactions financières est indolore pour les plus nantis. La taxe « *made in France* » sera appliquée aux seuls achats de titres d'entreprises dont le siège social est en France et dont la capitalisation dépasse 1 milliard d'euros et touchera seulement une soixantaine de groupes. Le taux s'élèvera à seulement 0,01 % contre les 0,1 % proposés par la commission des finances du Sénat... Au total, l'ensemble de cette taxe devrait rapporter 1,1 milliard d'euros. Pas besoin d'être grand clerc pour savoir que ce sont les plus pauvres qui paieront une fois de plus les effets de la crise et certains secteurs du service public vont encore « morfler » comme l'*Education* et la *Justice* (avec un budget en baisse de 25 et 30 millions d'euros). Le « candidat du peuple » Sarkozy n'a même pas honte.

Ca marche plus !

★ Le 23 janvier dernier, *Radio France* a fait une enquête intitulée : « *Quel travail voulons-*

nous ? ». La sociologue Dominique Meda chargée de cette enquête souligne que le slogan de 2007 : « *Travailler plus pour gagner plus* » n'a été choisi que par 4 % des personnes interrogées qui sont plutôt sur un autre principe : « *Travailler tous et travailler mieux* ». Sarkozy peut donc ravalé son slogan. D'autre part, 24 % des sondés suggèrent d'arrêter la course à la rentabilité. Tiens donc !

Les salaires du CAC 40

★ Le cabinet *Proxinvest* a fait une étude publiée dans *Les Echos* selon laquelle le cumul de l'ensemble des rémunérations des grands patrons français s'est élevé en 2010 en moyenne à 4,1 millions d'euros soit 244 fois le SMIC contre 3 millions en 2009. L'augmentation est donc de 34 %. La partie fixe des rémunérations est en forte hausse et représente 55,6 % de la rémunération de 2010 (elle n'était que de 45,8 % en 2007). Avec la crise les grands patrons du *CAC 40* se sont donc énormément gavés. Ils se paient en actions aussi à hauteur de 13,9 % en 2010 contre 3,7 % en 2006. La crise profite à certains, c'est sûr !

BAYROU avance masqué

★ Il dit vouloir installer le verbe instruire au cœur de la campagne électorale. C'est beau ! Mais la réalité c'est qu'il place sa logique au cœur d'une austérité renouvelée en prônant une économie de 50 milliards. Donc pas un euro de plus pour la sphère publique et l'éducation en particulier. Le candidat *MODEM* se lâche parfois et déclare à tout va que « *le problème de l'école n'est pas une question de moyens* » et il veut bloquer au niveau actuel le nombre de postes dans l'*Education Nationale*. Il ne reviendrait donc pas sur les 66 000 postes d'enseignants supprimés ces 4 dernières années et les 14 200 suppressions prévues à la rentrée 2012. C'est ça BAYROU !

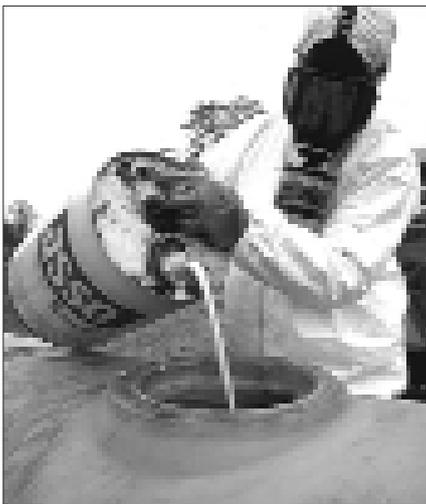
MONSANTO Condamné

CONSEIL D'ETAT (13.02.2012) :
LE RAPPORTEUR PUBLIC DEMANDE LE
REEXAMEN DU ROUNDUP EXPRESS DE
MONSANTO, PRODUIT VENDU AUX
JARDINIERS AMATEURS.

SUITE à l'action de *Généralions Futures*, association de défense de l'environnement et de la santé publique, et Jacques Maret, agriculteur biologique, le Rapporteur Public du Conseil d'Etat demande qu'il soit enjoint au Ministre de l'Agriculture d'examiner de nouveau la toxicité du RoundUp Express en raison de la présence d'acide pélargonique, substance active omise par MONSANTO lors de la demande de mise sur le marché.

Rappel des faits : *Généralions Futures* et Jacques Maret ont demandé au Ministre de l'Agriculture l'abrogation de l'autorisation de mise sur le marché de trois formulations de désherbant RoundUp de MONSANTO, les RoundUp Express, Extra 360 et GT Plus, en raison de la présence de substances dans leurs compositions qui n'ont pas été évaluées en tant que «substances actives», ce qui fausse l'évaluation de la toxicité de ces formulations. Cette demande d'abrogation a été refusée par le Ministre, décision qui a été attaquée devant le Conseil d'Etat. Les requérants se sont fondés principalement sur le fait que des substances présentes dans ces formulations de RoundUp présentant les caractéristiques d'une substance active, n'avaient pas été considérées comme telles au sens de la législation européenne, et donc n'avaient pas été évaluées dans l'évaluation de la toxicité de ces RoundUp.

Le Rapporteur Public suit *Généralions Futures* et J. Maret sur le cas du RoundUp



Express. Au terme d'une procédure complexe, notamment sur le plan scientifique, le Rapporteur Public a suivi, le lundi 13 février 2012, leur argumentation sur le cas du RoundUp Express et a demandé l'annulation de la décision du Ministre. Il demande à ce qu'il soit enjoint au Ministre de réexaminer dans un délai de six mois la demande d'abrogation de l'AMM du RoundUp Express et de verser aux requérants la somme de 3 000 euros de frais de procédure.

« Il s'agit d'un événement considérable » selon *Généralions Futures* et Jacques Maret, « car pour la première fois la plus haute juridiction administrative va se prononcer sur la légalité même de l'AMM d'un RoundUp et, partant, sur le contrôle de sa toxicité. Nous ne comprendrions en effet pas que le Conseil d'Etat n'adopte pas dans son arrêt les conclusions du Rapporteur Public. Cette décision sera d'autant plus importante qu'elle touchera un herbicide autorisé à l'emploi dans les jardins. En effet, le Rapporteur Public considère, comme nous, que sa toxicité n'a pas été correctement évaluée, ce qui est particulièrement regrettable pour un produit vendu au grand public et utilisé dans les jardins des familles » ajoutent-ils.

Manque de transparence sur les pesticides : le secret commercial nuit à la santé publique ! Tout au long de cette action, les requérants et leurs avocats, dont M^e Franz Vasseur, ont été marqués par la difficulté d'accès aux données sur la composition réelle des phytosanitaires, les obligeant à réaliser de coûteuses analyses scientifiques dès 2009. Cette omerta sur la composition des deux autres RoundUp les a empêchés d'obtenir les informations utiles sur leurs composants pour recueillir un avis favorable du Rapporteur Public.

« Nous allons continuer notre action de surveillance de la sécurité des processus d'homologation des pesticides et aussi demander aux autorités qu'elles lèvent le secret sur la composition complète de ces produits pesticides car cette omerta empêche ou rend très difficile toute contre expertise indépendante en la matière : ce secret nuit gravement à la santé publique et n'est acceptable en démocratie », ajoutent François Veilleux (porte-parole de *Généralions Futures*) et Jacques Maret.

Les centrales nucléaires françaises à l'origine de leucémies infantiles aiguës

Nos enfants nous accusent... déjà !



LA revue *Journal International du Cancer* vient de publier dans son numéro de janvier une étude scientifique établissant une corrélation très claire entre la fréquence des leucémies infantiles aiguës et la proximité des centrales nucléaires.

Cette étude épidémiologique rigoureuse, menée par une équipe de l'INSERM, de l'IRSN, ainsi que le *Registre National des maladies hématologiques de l'enfant* de Villejuif, démontre pour la période 2002-2007, en France, un doublement de la fréquence d'apparition des leucémies infantiles : l'augmentation va jusqu'à 2,2 chez les enfants de moins de 5 ans.

Elle confirme ainsi l'étude menée en Allemagne par le *Registre des Cancers de Mayence* en 2008, qui avait abouti à la même conclusion. La recherche de l'INSERM, intitulée *Géocap*, inclut les 2 753 cas diagnostiqués dans toute la France entre 2002 et 2007 à partir d'adresses géocodées et situées autour des 19 centrales françaises.

Durant des années, le Réseau Sortir du nucléaire a vu l'IRSN travailler au démantèlement de toutes les études épidémiologiques montrant un impact des installations nucléaires sur la santé :

- démantèlement de l'étude de J.F. Viel montrant un excès de leucémies et de cancers infantiles autour de La Hague ;
- démantèlement de l'étude faisant la démonstration d'excès de leucémies infantiles autour des centrales allemandes. Le Réseau Sortir du nucléaire tient donc, une fois n'est pas coutume, à féliciter l'IRSN pour sa participation à cette étude épidémiologique.

Même en situation non accidentelle, la preuve est encore apportée que la technologie nucléaire n'appartient plus à un monde civilisé.

Pour en savoir plus, voir le dossier sur notre site :

<http://groupes.sortirdunucleaire.org/Centrales-nucleaires-et-leucemies>.

Super port de Pasaia

l'enquête publique étudiée par ACE Hendaye

L'Autorité Portuaire de Pasaia / Pasajes, en Gipuzkoa (APP), a publié le 3 décembre 2011, dans le Bulletin Officiel de l'État ibérique, que la version préliminaire du *Plan Directeur d'Infrastructures du port de Pasaia* (PDIPP) ainsi que l'étude d'impact environnementale révisée étaient soumis à enquête publique transfrontalière, pour une durée de 45 jours, plus exactement jusqu'au 28 janvier 2012. L'étude d'impact environnementale quoique révisée n'a pas changé d'un iota son projet phare : l'alternative 3, mais a simplement adapté son argumentaire aux allégations négatives afin de rendre le projet de super port extérieur « environnementalement correct » et a usé et abusé des termes : « alternative », « environnement », « durable » etc. Ces mots à connotation « verte » ont été utilisés 3 à 4 fois par page et s'apparentent étrangement à la fois à du greenwashing et à du bourrage de crane. Le projet de port extérieur de Pasaia / Pasajes consiste toujours à déplacer les activités portuaires de son emplacement actuel, la baie de Pasaia, vers la mer, plus exactement sur les flancs du Mont Jaizkibel. Il s'agit toujours de construire une plateforme en béton de 100 hectares (voir simulation sur la photo ci-contre) comprenant également un bassin de la même superficie et des docks de 2 700 mètres de long qui prendront toujours leurs assises à 30 voire 35 mètres de profondeur dans l'océan. L'accès depuis la terre se fera toujours en creusant deux tunnels sous le Jaizkibel. L'un servira à acheminer les marchandises par la route, l'autre par chemin de fer. La terre de ces excavations ira toujours combler en partie l'espace consacré à la plateforme extérieure. Pourquoi vouloir créer une infrastructure portuaire pharaonique, destructrice au niveau environnemental, ruineuse et totalement inutile alors que le port de Bilbao est sous-utilisé ? Son volume d'activité est d'environ 40 millions de tonnes par an alors qu'il peut facilement en absorber le double ! Ne serait-ce pas une alternative complémentaire avantageuse à tous les niveaux tant pour Pasaia / Pasajes que Bilbao ?

L'étude d'impact environnemental révisée n'a pas réalisé une évaluation adéquate des impacts environnementaux que générerait la construction du *super port extérieur* de Pasaia et de son exploitation. On peut même affirmer qu'elle est partisane puisqu'elle n'a nullement abordé la véritable revitalisation intégrale, et la modernisation du port de Pasaia / Pasajes. Sa logique est basée sur la manipulation des chiffres, des données et des prévisions comme cache-sexe, à l'usage d'effets de justifications sociétales ou en guise de nouveau créneau mercantile où l'écologie vraie est totalement escamotée.

La pseudo régénération de la baie de Pasaia – avant projet du Masterplan pour la régénération intégrale de la baie – nous montre des images virtuelles idylliques du futur projet.

Un espace de 80 ha serait réparti comme suit :

- 4 000 nouveaux logements, 56 %, (cela signifie 12 000 habitants supplémentaires et un minimum de 6 000 voitures, à raison de 1,5 par appartement).
- Des activités économiques 22 %, majoritairement basées sur les nouvelles technologies ainsi que des sièges d'entreprises à la place de la centrale thermique à Caputxinos.
- L'activité de pêche sera intégrée dans le projet ainsi que le maintien des chantiers navals et ce à Bordalaborda.
- Une promenade de 6,5 km le long de l'eau avec des couloirs piétonniers et cyclistes.
- Un port de 1000 à 1200 anneaux pour impulser le tourisme de plaisance, un service de transport public au moyen de vedettes à moteurs permettront d'aller d'un côté à l'autre de la baie.
- Des espaces dédiés aux sports aquatiques dont la rame, des piscines flottantes et une régénération de la plage d'Alaburtsa à l'embouchure.
- Un parc aquatique à Trintxerpe.
- La centrale thermique sera transformée en espace culturel.

• Un théâtre de verdure et un très long... « *et caetera* ».

Dans ce « *mini Miami* » paradisiaque l'APP se soucie du cadre de vie des populations, de la contamination atmosphérique, des nuisances sonores, des différentes pollutions... ainsi que des effets négatifs sur la qualité des eaux à l'intérieur de la Baie et des sédiments. Nous nous demandons pourquoi l'Autorité Portuaire, au fait de toutes ces nuisances, n'a pas envisagé de mettre toutes les installations portuaires aux normes environnementales avant ?

Ce projet ne tient nullement compte...

- Des souhaits des véritables décideurs (les habitants de Pasaia / Pasajes qui sont résolument contre tout port extérieur. Ils veulent unanimement une rénovation intégrale de la baie - entamer une véritable réflexion sur la manière la plus adéquate d'utiliser l'espace portuaire afin d'améliorer son rendement.
- Des parties du port qui sont totalement laissées à l'abandon depuis des décennies et qui pourraient réintégrer les activités du port afin de les optimiser.
- Les terrains sur lesquels ce projet de pseudo « *régénération* » est basé appartiennent au domaine public maritime ; que la finalité soit la même ou pas ils resteront du domaine public maritime. C'est ce que soulignait le Rapport de Référence du MMAMRM (Ministère de l'environnement Madrilin).
- De l'effondrement du marché immobilier de 21 % pour l'année 2011 dans la communauté autonome Basque et de 12,6 % pour le Gipuzkoa ainsi qu'une érosion manifeste de la consommation.

Cette étude d'impact environnemental révisée défend tout et son contraire avec un aplomb qui frise l'indécence verbale. Ce projet 3 en fait n'est nullement une régénération du port de Pasaia / Pasajes au sens strict du terme mais bien plutôt un plan détaillé d'une future spéculation foncière. Cela n'a absolument rien à voir avec une véritable alternative de rénovation

intégrale de la baie de Pasaia/Pasajes, véritable port naturel.

Le coût du super port extérieur

Dans l'ISA antérieur le prix de revient du super port extérieur devait être de 765 millions d'euros. Dans l'ISA révisé il reste de 765 millions d'euros alors que le Ministère de l'Environnement Madrilin avait précisé qu'il fallait inclure 34 mesures correctrices qui pourraient réduire l'impact et augmenteraient le prix de l'opération de 10 à 15 % !

Ces mesures correctrices font certainement référence aux mesures compensatoires qui, en théorie, visent à compenser ou contrebalancer les effets négatifs pour l'environnement ou créateurs de nuisances, tant de la construction que du fonctionnement du super port extérieur, quand on a, bien sûr, échoué à supprimer ou atténuer les impacts négatifs de ce projet. Donc cette charge indirecte pourrait revenir à 115 millions d'euros soit 15 % du coût initial prévu.

Autre charge indirecte non comptabilisée : le montant des travaux des deux tunnels sous le Jaizkibel (un pour le rail, l'autre pour les camions). Le premier est à la charge du ministère des Transports et celui pour les camions est à la charge de la Diputacion Foral de Gipuzkoa (pendant du Conseil Général) au travers de Bidegi. Là, aucune évaluation n'a été faite dans l'ISA révisé et pour cause, la Diputacion Foral de Gipuzkoa est contre ce projet et refuse d'effectuer ces travaux. Cela dit, il semblerait que le montant avancé serait de 130 millions d'euros pour le tunnel concernant la route. Nous n'avons aucune donnée chiffrée pour celui du rail.

La construction du super port extérieur de Pasaia/Pasajes ne coûtera pas 765 millions d'euros mais bien **plus de 1 milliard d'euros** (765 millions + 115 millions + 130 millions + le tunnel pour le rail). Ce chiffre fait réfléchir surtout lorsque l'on connaît les mésaventures financières et techniques du super port extérieur de La Coruña-Langosteira dont la construction a commencé en 2005. Son coût initial était évalué à 479

millions d'euros et en novembre 2011 il atteignait le milliard... Il devait être terminé en septembre 2011 et rentrer en activité en 2012.

Aujourd'hui, il est considéré comme une véritable arlésienne !

La pollution sonore marine

L'Étude d'Impact Environnemental révisée s'est penchée sur la population des cétacés et a rédigé 50 pages sur le sujet en utilisant des sources principalement Nord américaines et/ou anglaises. Cela dit, aucun remède miracle n'est révélé. Il n'y a aucune certitude scientifique au niveau des pseudos solutions avancées par l'ISA rénovée. Cette étude abondamment documentée reste, à nos yeux, nullement convaincante. Cette zone du Jaikibel-Ulia héberge un capital biologique de haute valeur patrimoniale par la présence de nombreuses espèces de cétacés, particulièrement nombreux dans ce périmètre.

Nous nous demandons comment la construction de ce projet pharaonique qui s'étalera sur des années et qui nécessitera de nombreux dragages, des explosions, l'assemblage de plus de 80 blocs de béton géants, en utilisant pour ce faire plus de 20 millions de mètres cubes de pierre sans compter les 3 millions de m³ de terre du Jaizkibel (qui seront utilisés pour combler partiellement l'espace appelé à se transformer en plateforme et qui proviendront de l'excavation des deux tunnels) se fera sans augmenter la pollution sonore marine et donc sans perturber gravement la faune aquatique de la zone côtière ? Sur quels critères se baseront les mesures compensatoires ? Au nombre d'échouages de cétacés ?

Dans un monde où il ne reste qu'1 % de lumière à 30 mètres de profondeur, les mammifères marins ont développé d'autres systèmes de perception que la vue. La sensibilité sensorielle des cétacés repose essentiellement sur le son et les vibrations qui le véhiculent. Ainsi, les baleines, les dauphins et autres cétacés basent leur repère de navigation, d'orientation et de communication sur les sons émis et perçus. Ces derniers leur permettent même de localiser leurs proies ou, au contraire d'identifier des prédateurs potentiels. De plus, les mammifères marins utilisent l'écholocation pour la prise de contact, la surveillance des jeunes et la prise de nourriture. Le cétacé peut ainsi déterminer la distance, la taille,



la forme et la texture de ce qu'il a repéré. C'est donc un système d'orientation très performant souvent qualifié de *bio SONAR*.

Quelle que soit la nature ou la valeur en décibel d'un son, il s'avère polluant dans la mesure où il rend difficile ou empêche les cétacés de recevoir les échos sonar ou les signaux acoustiques de communication de leur groupe social. L'augmentation de la pollution d'origine humaine peut provoquer des modifications du comportement des cétacés, par exemple l'abandon des zones de mise bas et de nourrissage, et dans certains cas extrêmes l'échouage, voire la mort, a prévenu l'IFAW (Fonds International pour la Protection des Animaux).

Selon une étude, un simple trafic de petits bateaux naviguant à faible allure en eaux peu profondes peut réduire de 26 % la portée des sons émis par les grands dauphins et même de 58 % dans le cas des baleines pilotes. Qu'en sera-t-il lorsqu'il s'agira de pétrolier, chimiquier, vraquier, cimentier de plus de 180 mètres de long ? De plus, la construction et l'exploitation du port extérieur de Pasaia/Pasajes influera également sur les divers éléments relatifs à la mer comme : la dynamique marine, le régime des courants, Les sédiments de la plateforme côtière, le désensablement des plages de Hondarrabia et Hendaye.

Aucune étude n'a été faite au niveau bathymétrique, des courants de la côte, de la faune. La construction et l'exploitation du port extérieur de Pasaia/Pasajes influera également sur les zones Nature 2000 d'Iparalde. Il ne faut pas perdre de vue qu'Hendaye, par bateau, n'est qu'à 7 kilomètres de la zone où sera construit le super port extérieur, De plus,

Natura 2000 ou pas, les côtes d'Iparalde ne peuvent prétendre être protégées des diverses pollutions écocidaires que générera la construction et l'exploitation du super port extérieur faute d'un document d'objectifs DOCOB.

Le super port extérieur s'il est un jour construit sera donc une bombe à retardement écocidaire. C'est un déni écologique. Si nous continuons à ignorer le prix de nos outrances, et le super port extérieur en est une, la facture sera lourde à payer.

En conséquence, ce projet ne peut être déclaré d'utilité publique pour toutes les raisons évoquées ci dessus, il doit même être invalidé.

Nous dénonçons

l'inaction gouvernementale française très préoccupante face à un problème environnemental majeur. Paris ne semble nullement avoir conscience des enjeux environnementaux, sociaux et économiques d'une aggravation sévère voir irréversible de la pollution marine avec tout ce que cela implique tant au niveau faune que flore sur des zones communautaires protégées ainsi qu'au niveau de la pêche, du tourisme et de notre cadre de vie.

Nous exigeons

- Que l'Autorité Portuaire retire ce projet de super port extérieur pour les graves préjudices environnementaux irréversibles qu'il occasionnera s'il venait à être réalisé.

- L'édiction d'une véritable enquête publique transfrontalière où le concept de l'écologie ne sera pas galvaudé, aseptisé et totalement manipulé et où l'alternative de rénovation

intégral de l'actuel port de Pasaia/Pasajes sera véritablement étudié.

- Que la charte de l'environnement, partie intégrante de la constitution française, notamment l'article 1 qui stipule : « *Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et favorable à sa santé* » ne reste pas lettre morte.

Il est temps d'arrêter de considérer les écosystèmes et leur diversité comme de simples produits de consommation mise à disposition de l'homme. L'érosion de la biodiversité devrait nous pousser à voir que nous sommes en train de scier la branche sur laquelle nous sommes assis !

Un regard sur notre pharmacie suffit à illustrer cette image : combien de nos médicaments et remèdes sont issus du monde végétal ?

Qu'aurions-nous aujourd'hui si nos prédécesseurs avaient détruit ces espèces et leurs habitats avant de découvrir leur bienfait sur notre santé ? Peut-on raisonnablement penser se développer au détriment du monde vivant ? Arrêtons cette fuite en avant, l'édifice humain tout entier repose sur la Nature, dont la biodiversité est l'une des facettes, ne réduisons pas sa valeur à ce qui est chiffrable.

Nous faisons partie d'une société dont les excès stérilisent la Terre en un désert, désacralisent le vivant et transforment l'intégralité de la biosphère en une poubelle génératrice de cancers. Nous nous devons de protéger la biodiversité. Et terminerons par une phrase de l'économiste Brésilien, Josué de Castro qui souligne que : « *Les générations actuelles ont une tâche bien plus lourde que de refaire le monde, c'est d'éviter qu'il ne soit défait.* » ♦



Le littoral un front d'actions pour les as

DE Pasajes (Pays Basque Sud) et son projet destructeur pour un nouveau port en mer à la nouvelle institution de gouvernance qui est le « Parc Naturel Marin » du Bassin d'Arcachon au nord, (où la démocratie a déjà du mal à vivre par le fait que les élus viennent d'imposer leur majorité absolue, au détriment des associations), puis Bidart et la rivière Uhabia (avec un barrage dit de « porte à clapets » et le projet d'un émissaire à la mer pour éloigner les eaux polluées de la plage, dont nous contestons catégoriquement la logique en exigeant d'abord, comme la loi l'indique, le traitement à la source de toutes les pollutions qui sont identifiées et donc parfaitement connues des élus et des autorités, comme cela s'est fait sur d'autres territoires), puis l'estuaire de l'Adour (dont le fleuve et les Gaves, en amont, viennent de faire l'objet d'un *Arrêté Inter-préfectoral 40 & 64* interdisant la commercialisation et la consommation des anguilles et de certains poissons pour cause d'imprégnation de produits chimiques tels les PCB et autres molécules, résultat d'une pratique industrielle de rejets permanents de ses effluents dans le milieu naturel), comme sur le port de Bayonne, avec les premières victimes économiques de ces pollutions connues : les pêcheurs professionnels estuariens qui payent « cash » ce manque à gagner, décidé par les autorités (les mêmes qui ont pourtant mandat de « contrôler » les industriels). Et comme un écho à cette

situation des eaux dégradées de l'Adour, une nouvelle mortalité de poissons, des orphies ou poissons-aiguilles vient d'apparaître à l'embouchure.

Puis un projet d'EDF de stocker du gaz naturel liquéfié, que nous contestons au plan énergétique (pour être une énergie fossile à gaz à effet de serre) comme au plan du projet industriel lui-même (puisque il est prévu une injection de ce gaz dans un gisement salin en profondeur, à Pouillon dans le 40, et qui, pour creuser des cavités de stockage va opérer un pompage dans l'océan à 50 km avec un tuyau pour venir dissoudre ce sel et autres matières et rejeter eau de mer et « déchets » de dissolution salés, direct à l'océan, parce que pour EDF comme pour beaucoup d'autres, l'océan est, encore en 2012, cet espace qui ne peut servir qu'à l'exutoire des déjections des activités économiques). Puis le rejet des effluents urbains et industriels en mer intitulé « wharf » de La Salie au nord de Biscarrosse 40, qui est une véritable insulte au paysage marin extraordinaire, par son armature au dessus des eaux, et dont Ortzadar a déjà traité du sujet, mais qui est toujours d'actualité par l'action du « *Collectif associatif Aquitain contre les rejets en mer* » (avec qui nous collaborons pour les mêmes objectifs de protection de l'environnement et de la santé sur, entre autres, notre littoral aquitain).

Sur tous ces lieux, des citoyens et les associations sont donc en action, avec leur



seuls moyens, depuis leur prise de conscience et leur conviction jusqu'à une énergie et du temps décuplés pour faire valoir l'intérêt général, celui de la Nature et des Humains.

Le littoral aquitain, un espace en danger d'intoxication

Si l'on se réfère à des publications scientifiques (*Ifremer, Agence de l'Eau...*) ou à des faits constatés (vécus, les pieds dans l'eau ou simplement sur la plage), le spectacle n'est plus constitué seulement de la seule nature, un superbe cadeau, mais aussi et surtout du marquage de notre société qui déjecte, déborde, intoxique.

Des pollutions qui s'amplifient depuis les années 70, avec des réponses de « *nettoyage de surface des plages souvent dégradantes* » par les collectivités territoriales. Nettoyages notoirement insuffisants au regard de l'ampleur des problèmes que sont

les déchets solides rejetés par l'océan ou les phénomènes de mousse persistante qui remplace de plus en plus la naturelle « *écume de mer* ».

Nous portons notre inquiétude sur, entre autres, deux éléments particuliers pour lesquels nous sommes intervenus en Conférence de Territoire Santé Navarre Côte Basque, que sont :

- Les détergents (dont ceux d'origine pétrochimique non biodégradables qui traversent les stations d'épuration, se retrouvent dans les fleuves vers l'océan et contribuent au phénomène des « mousses » avec des effets dévastateurs dans le milieu marin et pour certains végétaux littoraux, des risques pour les eaux de baignade, comme l'attestent des échantillons de « mousse » que nous avons prélevé le long du littoral aquitain, attestant de leur concentration et alors qu'il existe des détergents d'origine végétale entièrement biodégradables qui devraient être privilégiés sur le « marché » !)

L aquitain Associations environnementales

• Les résidus médicamenteux dont il existe désormais un Plan national relatif aux « Résidus médicamenteux dans l'eau, à usage humain et vétérinaire » (un fait avéré et dont les effets et les risques demeurent mal connus). Un quart des échantillons d'eau destiné à la consommation, analysés après prélèvements en sortie des stations de potabilisation, contiennent des traces quantifiables des médicaments recherchés selon l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES) -février 2011-.

Les eaux superficielles et souterraines dont font partie celles traitées et destinées à la consommation humaine sont concernées.

En outre, 45 substances pharmaceutiques d'origine humaine et vétérinaire, représentant les principales classes pharmacologiques, ont été révélées dans les échantillons (présence simultanée d'une à quatre molécules parmi lesquelles la carbamazépine (un antiépileptique) et l'oxozépam (un anxiolytique). Selon l'Office national des milieux aquatiques (ONEMA) il est observé un risque émergent potentiel.

Antibiotiques, antidépresseurs, bêtabloquants, contraceptifs... substances rejetées de façon continue dans les milieux aquatiques notamment au niveau des stations de traitement des eaux usées (avec les détergents...)

Les sources d'émission sont multiples (déjà au niveau de la production, puis des rejets de l'industrie chimique fine, pharmaceutique, des établissements de soins, des cabinets vétérinaires et des élevages animaliers et piscicoles... pour lesquels une des solutions d'arrêt des rejets directs, y compris après des systèmes d'épuration et concernant en général des Installations classées (ICPE) existe).

Nous l'avons formulé dans diverses institutions (Conseil de Développement du Pays Basque, Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles, SDAGE et SAGE...), à partir de l'expérience en site industriel pétrochimique, qui consiste au recyclage intégral des rejets réputés épurés. Cela marche et l'économie en termes de gain de protection des écosystèmes, de l'environnement et de la santé est évi-

dente (et qui de plus, contribue à la création d'emplois qualifiés).

D'autant que dans les effets méconnus et les incertitudes se rajoutent les interactions entre résidus médicamenteux et autres polluants dont les détergents, voire avec le milieu naturel.

3 grands axes de ce Plan portent sur :

• L'évaluation des risques, dont la liste des molécules pharmaceutiques à recenser, à surveiller et à étudier en priorité doit être établie.

• La gestion des risques par des actions de réduction de la dispersion médicamenteuse dans l'environnement (ce qui n'est qu'une réponse de réparation alors qu'il faut développer avant tout la prévention sur l'utilisation rationnelle du ou des médicaments (dont la pratique irresponsable de la surmédication est dénoncée par l'Association *Bien Vieillir Ensemble* 64) en même temps que le recyclage intégral des rejets au niveau des sites de production des produits pharmaceutiques.

• Le renforcement des actions de recherche.

Nous ne pourrions que considérer positivement les propos de Monsieur Yves Levi, professeur à l'université Paris Sud, Président du groupe d'appui scientifique au PNRM et membre de l'académie nationale de pharmacie :

« Pour progresser, il est indispensable de disposer des

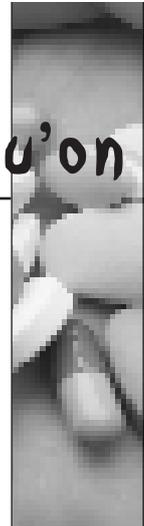
données de consommation des médicaments dans les bassins versants étudiés » (et l'obtenir pour les bassins versants des Gaves et de l'Adour au regard de la situation gravissime d'interdiction de commercialisation et de consommation d'anguilles et de poissons, Arrêté inter Préfectoral 64 et 40 du 8 septembre 2011).

« Recommande non seulement de développer les technologies et stratégies de traitement de ces résidus dans les eaux usées (cf. recyclage intégral) et au sein des filières de potabilisation mais également d'aborder les aspects socio-économiques en étudiant l'acceptabilité des risques et les pratiques de prescription et de consommation. Face au coût prohibitif de l'élimination des résidus médicamenteux dans les milieux aquatiques, il importe d'agir en développant la préoccupation environnementale vis-à-vis de la consommation des médicaments sans pour autant que les actions à mener nuisent au progrès dans le domaine de la santé publique ».

Ce dernier point devrait relever de nos débats locaux avec les citoyens et en particulier au sein de la Conférence de Territoire Santé NCB. C'est ce que nous demandons avec insistance dans le cadre du Programme Régional Santé Environnement.

Michel Botella

SEPANSO64
Association des Habitants du
Quartier St Bernard - Bayonne.



...Le littoral aquitain

Sur le front de la LGV...

Janvier : Ciboure

Ce jour là le Duc d'Aquitaine (Rousset) vient présenter ses vœux au lycée maritime. Une fois garé dans le parking, 130 personnes et 22 tracteurs bloquent les issues. Le Duc nous recevra donc, et nous promettra même de nous recevoir longuement à Bordeaux (nous attendons toujours des nouvelles). Devant la presse et les caméras, vive altercation entre un agriculteur excédé et le conseiller régional PS, François Maitia, bien mal à l'aise.

Janvier : Cour des comptes

Après les assises du ferroviaires voici la cour des comptes qui en remet une couche faisant le bilan du Grenelle. Elle souligne que les objectifs de 25 % de part modale du fret ferroviaire ne seront pas atteints car ils se sont, au contraire, détériorés. Comme nous la cour des comptes regrette que des mesures tendant à améliorer la compétitivité de la route aient été prises (allègement de la taxe à l'essieu en 2008, retard dans la mise en place de l'euro redevance poids lourds, autorisation des poids lourds de 44 tonnes...). Elle souligne en outre que les ressources seront insuffisantes pour financer le programme des LGV. « *Le programme d'investissement devrait donc être adapté, en tenant compte tant de la situation des finances publiques que de la nécessité de moderniser et de mieux entretenir le réseau existant* » dit-elle.

9 février : Grande messe

Toutes les CCI du coin et même de l'état espagnol, tous les grands élus et pontes régionaux se sont donné rendez vous pour ce qui devait dans un premier temps être « *une démonstration de force* » en faveur de la LGV. C'est que les diverses annonces inquiètent ces gens là. On pourrait peut être les priver de leur hochet : la prestigieuse LGV qui doit

Depuis notre dernier numéro, plusieurs mobilisations ont eu lieu...



régler tous les problèmes et en particulier liquider le mur de camions sur l'autoroute. Et ceux qui nous expliquent cela sont ceux qui ont porté l'autoroute A65 annoncée comme non rentable par les opposants (dont nous-mêmes) et effectivement très en dessous du trafic annoncé.

Mais finalement, la démonstration de force devient un colloque de 174 personnes protégées par les CRS, Rousset entre par la petite porte de derrière et devant la CCI de Bayonne, revoilà les tracteurs, 300 opposants à la LGV, des vaches, des brebis et des chevaux, et des



stands d'agriculture locale.

Saynètes de faux patrons demandant de soutenir Vinci, d'aller plus vite du Fouquets à l'hôtel du Palais, plus traders et moins de tracteurs, et sous la sirène tout le monde se couche pour symboliser l'assèchement économique entraîné par la LGV.

A l'intérieur ces messieurs enfilent un maillot de rugby d'opérette paré d'un « *LGV ensemble transformons l'essai* ».

10 février : Première illustration

FR3 annonce les difficultés et la menace de disparition de la société Novatrans (entreprise où les camions viennent charger et décharger les caisses sur les wagons. Comme illustration de l'action de diminution du mur de camions sur l'autoroute on peut mieux faire. Les personnages ridicules avec le maillot d'opérette disparaissent piteusement du devant de la scène.

Deuxième illustration

Les emplois.

Lors du débat préalable du tronçon Tours-Bordeaux les documents

annonçaient sur la base de « *3500 emplois par an pour chaque milliard de franc investi soit 85000 emplois sur 5 ans.* » Aujourd'hui sur la base du coût réévalué au double (7,2 milliards d'euros contre 3,5 au départ) cela ferait 175 000 emplois soit 35 000 par an.

Aujourd'hui, le début des travaux est annoncé et les premiers chiffres apparaissent. Le pôle emploi de Poitou-Charentes publie un document pour dire « *où en est-on en janvier 2012 ?* ». réponse : « *A quelques semaines du démarrage du plus grand chantier d'Europe, l'action conjointe de Pôle emploi et des Conseils régionaux a déjà permis d'identifier 1500 personnes potentiellement intéressées par un travail pour l'ensemble du tracé Tours-Bordeaux.* »

16 février : Le Conseil Economique et Social

Concernant la taxe poids lourd, le Conseil Economique et Social reprend la promesse du Grenelle d'augmenter la part du fret ferroviaire d'un quart en 2022, pour passer à 25 % du transport de marchandises. La promesse n'est pas tenue estime Pierrette Crosemarie. Pour rappel, la part du fret ferroviaire était de 19 % en 2007 et a reculé à 11,3 % en 2010, largement devancée par la route.

Et la taxe censée soutenir le développement du fret ferroviaire n'est toujours pas encore en place. Prévue pour s'appliquer dès 2010, « *cette taxe a tellement été différée qu'on se demande si elle verra le jour* », s'interroge la rapporteure de l'avis. Elle devrait commencer à alimenter l'Agence de financement des infrastructures de France (Afif) en 2013, à raison de 800 millions par an. Mais comme le précise le Cese dans son avis, avant même son entrée en vigueur, trois régions (Bretagne, Aquitaine et Midi-Pyrénées) ont déjà obtenu une exemption, en raison de leur éloignement des grands axes européens.

LGV BORDEAUX – TOULOUSE

Sur l'axe Bordeaux-Toulouse, les opposants à la LGV ont aussi commandité une étude indépendante (les divers points explicités ci-dessous montrent bien l'inutilité de cette ligne LGV). Cette étude fait actuellement beaucoup de bruit puisque le Conseil général du Lot et Garonne, à la suite de sa présentation, a décidé de ne pas financer cette ligne. Nous avons demandé aux opposants de nous en résumer les grandes orientations.

Des arguments confirmés par l'étude ALternative LGV !

- ✓ **Coût** : 4 fois moins cher.
- ✓ **Temps** : Écart négligeable des performances.
- La suppression de plus de 120 passages à niveaux.
- Amélioration des protections sonores des riverains (mur anti bruit, merlons, isolation des façades des habitations).
- Environnement (pas de perte d'accessibilité – pas de fracture du territoire).
- Consommation (à 220 km/h = 65 % de moins qu'à 300 km/h).
- La circulation des TGV à 220 km/h ne nécessite pas d'apport d'énergie par la construction d'une unité de production.
- Gare d'Agen en centre ville

Nous proposons une alternative raisonnable

La modernisation de la ligne actuelle conforme au Grenelle de l'environnement et aux conclusions des assises du ferroviaire.

(connexion directe avec les autres destinations – accès direct centre culturel, administratif, sportif – accès facilité pour les personnes à mobilité réduite ou sans véhicule).

- Aménagement du territoire (amélioration des dessertes voyageuses Villeneuve-Auch et réouverture de la ligne de fret.

Environnement

- La LGV entrainera une nouvelle fracture au niveau de l'environnement.
- Impact important : 2 700 hectares de terre agricole gelée.
- La modernisation de la ligne actuelle ne gèlera pas d'autre terre agricole.

Bruit

La modernisation de la ligne actuelle propose les solutions suivantes :

- Ecran anti bruit.
- Mur de protection.
- Merlon.
- Insonorisation de certaines habitations.

Sécurité

- La modernisation de la ligne actuelle prévoit une protection par grillage sur tout le parcours ainsi que la suppression des passages à niveau.

Energie

- Le projet GPSO apportera un surplus qui devra être importé sur le territoire.

- Nécessité d'une unité de production (unité thermique fonctionnant à l'énergie fossile (charbon ? Fioul ? Gaz ?).

Équipement actuel de la ligne

- Le système actuel en 1 500 volts continu permet déjà la circulation des TGV à 220 km/h.
- Cette configuration permet des vitesses de 200 km/h pour les trains conventionnels.

Capacité Bordeaux-Toulouse

- **Conclusion de l'étude** : « La LGV n'est pas justifiable par un problème de manque de capacité de l'infrastructure existante ».
- **Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable** (mai 2011) : « Il n'y a pas de problème de capacité ».
- **RFF** le 27 janvier 2012 au Conseil Général : « Il n'y a pas de problème de capacité ».

Temps

	Ecart LGV - Ligne modernisée
Agen - Bordeaux	12'
Agen - Toulouse / Arrêt Montauban	9'
Bordeaux - Toulouse / Arrêt Agen et Montauban	18'
Paris - Agen avec arrêt à Bordeaux	12'

Coût

- LGV : en 2011, le 21 décembre dans sa lettre mensuelle n° 57, RFF annonce un nouveau coût : 7,8 Milliards d'euros : 169 % d'augmentation en 6 ans.
- Modernisation de la ligne actuelle : 2 milliards d'euros.



Conclusions

Modernisation de la ligne actuelle

- Elle est économe en foncier.
- Elle sauvegarde activement l'espace rural.
- Outil pertinent pour les déplacements régionaux.
- La suppression des passages à niveau et la clôture de l'infrastructure en font un outil sécurisé.
- La desserte d'Agen Ville permet à Agen de ne pas devenir un simple pôle TER.
- Le maintien en bonne place du territoire du Lot et Garonne.
- Alimentation électrique suffisante.
- Pas de problème de capacité.
- Les performances entre Bordeaux et Toulouse ne seraient que sensiblement inférieures au regard d'une LGV.
- Coût : la modernisation de la ligne coûte 4 fois moins cher que la LGV.

Fukushima, le Japon un an plus tard

Nature des catastrophes

Selon J-P. Dupuy, les catastrophes sont de quatre natures : naturelles, industrielles et technologiques, économiques et, enfin, morales (ou résultant de la volonté humaine de faire le mal à grande échelle).

D'Hiroshima à Fukushima

La technologie nucléaire est un processus technique déclenchant une réaction en chaîne qui est bridée ensuite, d'où l'expression imagée « mettre un tigre en cage ». L'industrie nucléaire fut d'abord militaire et a émergé dans un contexte de course à l'armement. C'est à cette époque qu'eut lieu la catastrophe morale d'Hiroshima. G. Anders, philosophe juif allemand, se rendit sur place recueillir la parole des rescapés; il fut frappé que la population surnomme le bombardement « *tsunami* ». Comme si l'intention humaine derrière l'horreur extrême dépassait l'entendement.

(NB : « *shoah* » = raz de marée). Et soixante-dix ans plus tard, ce fut un tsunami bien réel qui déchaîna le « *tigre* ».

Fukushima, catastrophe naturelle et technologique

Une centrale implantée en bord de mer dans une île montagneuse, à forte densité de population, avec, en outre, une activité sismique jamais démentie. De quoi lancer des alertes... Mais ces légitimes inquiétudes furent balayées par les autorités. Conséquences immédiates. Ce furent celles du séisme et du tsunami. Puis, les dommages de la centrale nucléaire qui mirent en lumière, d'une part, l'impossibilité humaine à maîtriser ce type de catastrophe technologique et, d'autre part, l'inaptitude des gouvernants et industriels à assumer les conséquences de leurs actes et à en limiter les dégâts. Les expédients d'urgence pour minimiser l'échauffement des réacteurs, tels libération de vapeur et refroidissement à l'eau de mer, disséminèrent la pollution radioactive dans l'air et dans l'eau, redescendant de la montagne au cours du temps, se reconcentrant

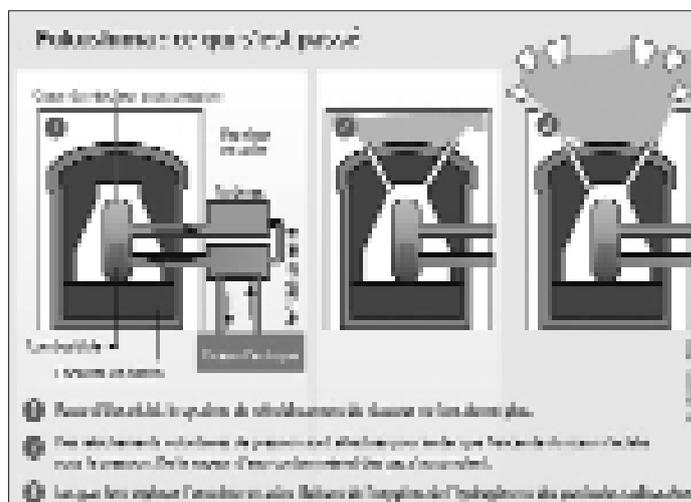
ailleurs au gré des courants marins et des vents... Pollution éminemment dangereuse et au très long cours, par inhalation et ingestion d'eau et de nourriture contaminées. L'avenir est sombre et incertain.

Les pouvoirs publics, le gouvernement se sont montrés défaillants tant dans les prises de responsabilités que dans les mesures mises en place : communication tronquée, zone d'évacuation réduite à 20 km autour de la centrale, images effrayantes d'hommes en combinaison passant le karcher et de camions déplaçant la terre empoisonnée. Dans un pays aux technologies de pointe !...

Quant aux instances mondiales... l'AIEA s'est déplacée dans le strict cadre de son objectif qui est la promotion de l'énergie nucléaire et son contrôle pour empêcher l'utilisation militaire de l'uranium et du plutonium ; elle a donc surtout évalué la possibilité de redémarrer les réacteurs. L'aide de l'OMS eut été plus indiquée mais ses accords avec l'AIEA lui interdisent toute activité dans le domaine des radiations nucléaires.

De Fukushima à Yokohama

Ces japonais dont on nous a, ici, tant vanté l'attitude digne et admirable, sont exemplaires pour d'autres raisons que la résignation tant prônée en son temps par le maréchal Pétain. Ils sont révoltés par les faux fuyants et la carence des pouvoirs publics, la manipulation du lobby nucléaire, la complaisance de la plupart des médias. Ils ne font plus confiance à des mots tels que *décontamination*, aucun retour en arrière n'est possible. Ils sont traumatisés par les conditions de vie au quotidien et face à la souffrance des enfants qui sont les plus vulnérables et les plus touchés tant au point de vue sanitaire que social et familial. Enfants confinés à l'intérieur, assujettis à leur dosimètre, dans des familles souvent séparées, victimes de l'insuffisance des mesures sanitaires (pas de distribution d'iode pourtant peu coûteux, entre autres). Leur lucidité et leur volonté de se battre sont réelles. Citoyens et autorités locales (maires, préfets) pren-



nent les responsabilités que le gouvernement n'arrive pas à assumer. Et certains résultats sont là. A l'heure actuelle, sur 54 réacteurs, 3 seulement sont encore en activité... parce que non redémarrés après les arrêts requis par la maintenance. Grâce à l'engagement des collectivités locales que le gouvernement n'a pas contrées, conformément à l'usage du pays. Et au prix de gros efforts d'économie d'énergie faits par les citoyens et les PME.

La scission entre les gouvernants et la base est consommée. C'est de la base qu'a émergé la nécessité de prendre en compte la situation sous un angle global ; pour pouvoir mettre en œuvre des moyens techniques, humains et financiers afin d'élaborer des stratégies à court, moyen et long terme. C'est cette base qui a organisé les 14 et 15 janvier, à Yokohama, la première conférence mondiale pour « un monde libéré de la puissance nucléaire ». Elle a réuni 11 500 participants et été suivie par environ 200 000 internautes au Japon, très peu relayée par les médias classiques. La majorité des participants était japonaise, mais des délégations sont venues d'une trentaine d'autres pays (Niger, Ukraine, Suède...). Citoyens, parents, artistes, ONG, collectivités locales, experts internationaux indépendants y ont pris la parole à tous les niveaux pour une réflexion globale et constructive. Ce colloque a débouché concrètement sur des rendez-vous de ses acteurs, pris par les collectivités locales, afin d'établir

une cartographie de la contamination, bâtir un nouvel avenir énergétique, limiter l'exposition des résidents aux radiations, assurer la sécurité alimentaire... et en appelle à une réflexion et des actions mondiales.

France Bonillo

Sources

- J. Dupuy, ingénieur des Mines, chercheur en épistémologie (étude critique des sciences), enseignant en philosophie et en éthique des sciences et techniques. A publié « *Retour de Tchernobyl, journal d'un homme en colère* » ; « *Petite métaphysique des tsunamis* » ; « *Quand l'impossible est certain, pour un catastrophisme éclairé* ».
- M. Schneider, expert indépendant en énergie et nucléaire, consultant international, lauréat du prix nobel alternatif qui récompense les solutions pratiques et humanistes pour soulager les souffrances des hommes et chercher des moyens d'existence justes.
- M. Fernex, expert indépendant sur les problèmes de santé dus à l'irradiation nucléaire.
- Les paroles de « *Human Error* », des musiciens japonais Flying Dutchman.

Le monument à l'orphie ou aiguille de mer

BERANGER (le chanteur) avait écrit le monument aux oiseaux. A Anglet on a érigé le monument à l'Orphie ou aiguille de mer. C'était prémonitoire et Claude Viseux, le sculpteur, a signé là une œuvre magistrale. Il est probable que dans un futur trop proche nous n'aurons plus que l'art pour apprécier les merveilles de la nature ! Comme dans le cas de la visite du « *Bel Espoir* » et *Thalassa* où l'on pouvait admirer une nageoire caudale de cétacé... en polyester et en couleurs, mais sans jamais évoquer le massacre des cétacés ou autres globicéphales, voire des requins ! *Thalassa*, ou le monde lisse et consensuel des bisounours de ton-ton Pernoud.

Pendant ce temps les *Orphies* ou *aiguilles de mer* crevaient tranquillement et en masse dans l'estuaire de l'Adour ! Pénétrant même dans les lacs de Boucau à IZADIA, une façon sans doute de nous signaler, à nous écologues ou élus et « (ir)responsables » qu'il serait urgent de s'intéresser d'un peu plus près à la vie animale qui agonise avec insistance sous nos yeux aveuglés et notre suffisance de consommateurs abrutis.

C'est le deuxième épisode de mortalité massive de poissons, le premier ayant eu lieu en octobre 2008 mais cette fois, il concernait quasiment tous les poissons de l'estuaire et du littoral, on avait dénombré des poissons morts jusqu'à Urt et les

plages de Tarnos présentaient un tableau macabre de grande ampleur. Nous n'avions eu à l'époque aucune explication émanant des autorités ; même les scientifiques furent aux abonnés absents... Ah ! *IFREMER*...

Un arrêté préfectoral interdit depuis peu (9 septembre 2011) la consommation des poissons de l'Adour et des gaves !

L'Adour est pollué aux PCB (polychlorobiphényle), les algues disparaissent sur les rochers. Les crevettes... itou. La baignade dans l'adour est un souvenir d'une autre époque ! Messieurs les *Ecrivains* de mer qui devez venir prochainement à Bayonne, ouvrez grands vos yeux et vos oreilles, n'écoutez pas le chant des sirènes de mauvais aloi.

Ben

L'orphie (aiguille de mer)



Les « marchands de sable » et les pollueurs insolubles

UNE bien vieille histoire typique de notre vieux port de Bayonne classé comme chacun sait, neuvième port de France, multi certifié ISO et VERITAS, mais toutefois dépourvu de station de lavage et de récupération au service des navires, chimiques, pétroliers ou navires échoués tel que par exemple le cas du « *Frantz Hals* ».

Dans ce cas précis, il fallait pomper les soutes du fuel lourd qu'elles contenaient... Comment faire ? Faute de mieux la société SAADEG, qui s'était déjà, à plusieurs reprises signalée à l'attention des associations de défense de l'environnement, pour pollution de l'Adour et fonctionnement indigne fut mise à contribution ; c'est en rendant ainsi de petits « services » tels celui-là, que cette société ne fut jamais réellement inquiétée par les autorités.

Les années passèrent... Dépôt de bilan et application du fameux principe de la terre brûlée, l'industriel devient insolvable les terrains sont pollués en profondeur (métaux lourds, hydrocarbures HAP etc.), la nappe phréatique est touchée... CLASSIQUE ! Idem que pour Fertiladour/Roullier/Socadour /Gardinier.

Après avoir constitué au fil des ans un bon « pécule », on quitte les lieux en laissant la dépollution des sols à qui voudra bien assumer. L'État par exemple ! C'est à dire le contribuable ! Dans le cas précis de SAADEG, un liquidateur judiciaire a été désigné, qui a procédé à la vente aux enchères du terrain pour la somme de 30 000 euros.

Le terrain a été acheté 30 000 euros par une certaine S.C.I « *Les Ecu-reuils* » qui devrait maintenant assumer la dépollution des dits terrains pour une somme estimée à 180 000 euros. Par les services de l'état ! Étonnant ! Non ? Ces sympathiques écureuils sont bien connus sur la place et auraient fait leur « *pelote* » dans le commerce du sable et dans les *DOM TOM* où, comme chacun sait, on défiscalise allègrement !

Ce genre de « *marchands de sable* » auraient un petit peu tendance à troubler notre quiétude contrairement au gentil marchand de sable qui a nous a fait tant de bien... A suivre !

Ben

La page d'ATTAC ! Suite

rejoindre ou être informé des réunions décentralisées à Hendaye, Tarnos, Bayonne, Anglet, Cambo, Bidache, Biarritz, Mauléon...

La première réunion décentralisée de ce type aura lieu mercredi 21 mars à Tarnos salle Maurice Thorez, à 20h. Soirée Projection-Débat « *La dette, l'arnaque du siècle* ».

Par ailleurs le samedi 31 mars, comme dans tout le pays, ce sera à Bayonne une journée d'actions de rue devant les banques pour se libérer des chaînes de la dette (en lien avec l'appel « Libérons les élections »).

Claire Deruy
Attac pays Basque

Prochaines activités d'Attac pays Basque :

- **Attac café**, café citoyen à la Taverne de l'Atalante de Bayonne de 19 à 21 heures
- **Lundi 5 mars** ; mais qu'est ce qu'elles veulent (encore) ? par le Planning familial
- **Lundi 26 mars**. Bilan du forum alternatif mondial de l'eau, avec S.Voillemin et F.Fatoux (Attac PB) qui représenteront Attac Pays Basque à ce forum international à Marseille.
- **Lundi 16 avril**. *Et maintenant la Taxe Tobin ?* Où en est-on réellement des taxes sur les transactions financières ? par Attac pays Basque.

Attac Pays Basque
Maison pour tous,
6 rue Albert Le Barillier
64600 - Anglet
<http://local.attac.org/paysbasque>
pays.basque@attac.org

Rejoignez le CAC 40.64 !

Collectif Citoyen pour l'Annulation de la Dette Publique Illégitime !

contractée dans l'intérêt général, ou bien peut-elle être considérée en partie comme illégitime ?

Qui détient ses titres et profite de l'austérité ? Pourquoi les États sont-ils obligés de s'endetter auprès des marchés financiers et des banques, alors que celles-ci peuvent emprunter directement et pour moins cher à la Banque centrale européenne ?

Nous refusons que ces questions soient évacuées ou traitées dans notre dos par les experts officiels sous influence des lobbies économiques et financiers. Nous voulons y répondre nous-mêmes dans le cadre d'un vaste débat démocratique qui décidera de notre avenir commun.

En fin de compte, ne sommes-nous plus que des jouets entre les mains des actionnaires, des spéculateurs et des créanciers, ou bien encore des citoyens, capables de délibérer ensemble de notre avenir ?

Nous décidons d'engager le débat et de nous mobiliser dans nos villes, nos quartiers, nos villages, nos lieux de travail, en lançant un vaste audit citoyen de la dette publique.

Nous créons au plan national et local des collectifs pour un audit citoyen, avec nos syndicats et associations, avec des experts indépendants, avec nos collègues, nos voisins et concitoyens.

Nous allons prendre en main nos affaires, pour que revive la démocratie.

Localement, le collectif réunit pour le moment Attac pays Basque, Bizi ! la FSU64, La CGT Cheminots de Hendaye, la CGT Education et est soutenu par Association Pixso, Batasuna, Eliane Pibouleau-Blain (Conseillère Municipale d'Opposition de Gauche à Bayonne), Estuaire Adour Errobi, Europe Ecologie-Les Verts, des indigné-e-s, LAB, NPA, Parti de Gauche.

Le but de l'audit est donc de déconstruire le discours mensonger et culpabilisateur sur la dette il faut commencer par analyser les causes



de la dette nationale et locale et définir la part de dette illégitime. **Dominique Plihon** invité par Attac pays Basque et le collectif local les16 et 17 février derniers a très justement défini la dette publique illégitime comme une dette, qui a été souscrite non pas dans l'intérêt général, mais pour assouvir des intérêts privés. Or une très grande partie de la dette publique semble convenir à cette définition : c'est la partie à établir avec précision par l'audit citoyen.

En effet la dette a d'abord augmenté faute de recettes : car les cadeaux fiscaux et la fraude fiscale ont considérablement appauvri les recettes fiscales (voir organigramme réalisé par le collectif national).

Par ailleurs les traités européens empêchent la Banque Centrale Européenne de prêter elle même aux Etats, elle prête donc à un taux dérisoire aux banques privées qui prêtent aux Etats à des taux bien plus forts, et parfois prohibitifs.

Les moyens d'annuler cette dette illégitime lorsqu'elle est définie doivent être discutés, mais des pays comme l'Islande récemment et l'Argentine plus anciennement montrent que cela ne dépend que d'une vraie volonté politique.

Un tribunal des banques pourrait être aussi mis en place à l'issue de l'audit car elles ne font pas que profiter de la situation ! Leurs activités

spéculatives par exemple en Grèce les rendent largement coupables de la situation dramatique de ce pays.

En France aussi, l'endettement sur les marchés financiers internationaux de l'Etat et des collectivités publiques, marchés où des banques (DEXIA, BNP Paribas, Société Générale, HSBC...) sont parmi les principaux acteurs, est une autre très importante raison de l'augmentation de la dette.

Les gouvernements en place actuellement dans l'Union Européenne voient dans cette crise de la dette, qu'ils ont provoquée, le moyen d'imposer une cure d'austérité dont les Grecs font les frais. Cette « stratégie du choc » permet à la fois un hold up démocratique (avec la complicité de leurs dirigeants, les Etats souverains d'Europe font des politiques demandées par des agences de notation des Etats Unis) et d'un véritable hold up social et économique !

Pour qu'une vraie politique alternative soit possible ; il faut renouveler le débat démocratique et installer l'expertise citoyenne comme actrice centrale du débat public.

C'est ce à quoi le collectif citoyen pour l'annulation de la dette publique illégitime veut contribuer ; le collectif local est ouvert à tous les citoyens ; **contactez-le à l'adresse cac40.64@gmail.com**, ou passez par Attac Pays Basque pour le

Suite page 13



la page
d'

attac

UN COLLECTIF local a été créé ces derniers mois à Bayonne ; cette naissance fait suite à l'appel national « pour un audit citoyen de la dette » lancé par de nombreuses associations (dont Attac France, le Planning familial, la Ligue des droits de l'Homme etc.) des syndicats (la CGT, la Fsu, Solidaires...) et soutenus par de nombreux partis politiques (EELV, PCF, Parti de Gauche, NPA...).

Voici le texte de cet appel que chaque citoyen est appelé à signer en ligne sur le site <http://www.audit-citoyen.org>

« Pour un audit citoyen de la dette !... et le lancement d'un vaste débat démocratique.

Écoles, hôpitaux, hébergement d'urgence ! Retraites, chômage, culture, environnement !... Nous vivons tous au quotidien l'austérité budgétaire et le pire est à venir. " Nous vivons au-dessus de nos moyens ", telle est la rengaine que l'on nous ressasse dans les grands médias.

Maintenant " il faut rembourser la dette ", nous répète-t-on matin et soir. " On n'a pas le choix, il faut rassurer les marchés financiers, sauver la bonne réputation, le triple A de la France ".

Nous refusons ces discours culpabilisateurs. Nous ne voulons pas assister en spectateurs à la remise en cause de tout ce qui rendait encore vivables nos sociétés, en France et en Europe.

Avons-nous trop dépensé pour l'école et la santé, ou bien les cadeaux fiscaux et sociaux depuis 20 ans ont-ils asséché les budgets ?

Cette dette a-t-elle été toute entière

8 MARS

MAIS QU'EST-CE-QU'ELLES VEULENT ENCORE !

MALGRÉ plus de 50 ans de luttes, le féminisme suscite encore chez certain-e-s ou agacement et persiflage, ou fatalisme résigné, au prétexte qu'il serait dépassé. Les femmes n'ont-elles pas obtenu l'essentiel de leurs revendications ?

Certes nous avons conquis avec les hommes des droits qui ont bouleversé l'ensemble de la société : le droit à la contraception et à l'avortement, la mixité à l'école, un arsenal de lois sur l'égalité professionnelle et salariale, des lois sur la protection et le respect des femmes contre le viol (y compris conjugal), les violences sexuelles et sexistes, des lois contre l'homophobie, la parité en politique... mais cette « *égalité formelle* » ne doit pas servir d'écran de fumée.

A l'évidence ces avancées restent toujours :

- **Menacées.** L'IVG a donné le droit aux femmes et aux hommes de séparer la sexualité de la procréation, un droit fondamental de choix de vie, qui permet aussi à la femme d'accéder pleinement à sa sexualité. Or une candidate a osé déclarer qu'elle envisageait « *un déremboursement de l'IVG et qu'elle prévoyait de mettre au pas le Planning familial, centre d'incitation à l'avortement* » ! Même rengaines moralistes et familialistes côté espagnol, le nouveau gouvernement vient d'annoncer des restrictions à la liberté d'avorter et la suppression des cours sur le respect des libertés sexuelles.

- **Inappliquées.** L'égalité salariale et professionnelle reste « un vœu » pieux. Le salaire net moyen d'une femme à temps complet est inférieur de 20 % à celui d'un homme ; pour les cadres dans le secteur privé ou semi-public de 24 %. Actuellement 2,5 millions de femmes retournent au foyer, faute d'emploi, faute d'une solution de garde pour les enfants, faute d'un salaire décent.

- **Privées de moyens pour être mises en œuvre.** Localement les

femmes victimes de violences conjugales ne peuvent se voir attribuer un hébergement d'urgence comme le prévoit la loi et la répartition inégale des subventions départementales en matière d'accueil, de suivi (CIDFF), de service médico-légal, pénalise les femmes du Pays-Basque.

- **Détournées.** Même si les femmes représentent 53 % du corps électoral elles sont éloignées du pouvoir politique : 13,9 % des maires en 2008, 18,5 % des députés sont des femmes, ce qui place la France au 19^{ème} rang en Europe après l'Espagne (36,6 %), le Portugal, la Bulgarie, la Pologne. Les partis politiques préfèrent payer les amendes que de respecter la parité !

- **Dévoquées.** La liberté de la femme est confondue avec le libéralisme sexuel ou la pornographie. « *La libre détermination des individus* », dont se prévaut la démocratie n'est-elle pas, sans éducation préventive, conditionnée par les pressions médiatiques, les stéréotypes et normes sexistes toujours en vigueur ? Quand s'ajoute l'absence d'autonomie financière, comment s'imaginer que l'émancipation individuelle ne puisse être entravée et que le seuil de tolérance des femmes ne soit élevé.

- **Empêchées.** par le plafond de verre que les femmes elles-mêmes s'imposent.

- **Instrumentalisées à des fins xénophobes,** afin de justifier des propos discriminatoires que nous dénonçons.

Le Planning Familial, comme d'autres mouvements féministes et sociaux, lutte au quotidien contre ces inégalités et contre les discriminations de genre et d'orientation sexuelle. Parce qu'il considère que l'égalité est une condition indispensable pour faire avancer l'ensemble de la société il a décidé de peser davantage dans le cadre des élections présidentielles par une expression collective.

- ✓ Il participe avec une douzaine d'autres associations au « *Pacte pour l'égalité et la diversité* » qui vient de se créer (<http://www.lepacte.fr/>), pour en finir avec les discriminations liées à l'âge, au genre, à l'origine, au handicap, à l'orientation sexuelle.

- ✓ Il a choisi d'unir ses forces avec 44 autres organisations féministes, pour porter plus haut la voix des femmes durant la campagne et exiger une égalité de fait. Le rassemblement « *Les féministes en mouvements* », issu de la rencontre du 2 et 3 juillet (<http://ellesprennentlaparole.blogspot.com>), a adopté une plateforme commune en 10 points.

Le préambule :

« Nous, femmes et hommes engagés-e-s dans la lutte pour l'égalité, exigeons de passer du constat récurrent des lois non appliquées et de l'absence de volonté politique,

aux actions de transformation réelle de la société inscrite dans la durée (...) Il est urgent de prendre en compte les effets inégalitaires de l'action publique. Contrairement aux politiques libérales actuelles, la construction de l'égalité passera par des politiques garantissant et élargissant les droits sociaux conquis ? »

Et pour faire de l'égalité homme/femme un enjeu des programmes politiques « *Les féministes en mouvements* » ont interpellé le 7 mars les candidats qui avaient répondu à leur invitation, dans un débat public à La Cigale à Paris (à retrouver sur le site).

Nous n'attendons plus longtemps : l'égalité c'est maintenant !

Planning Familial
www.planning-familial.org

PAS DE CHANGEMENT SOCIAL SANS LES FEMMES !

Les activités qui ont eu lieu au tour du 8 MARS
Journée internationale de luttes des femmes

• Lundi 5 mars

- ✓ A *L'Atalante* à 19h : *Attac café*.

• Jeudi 8 mars

- ✓ *Bayonne Glain* de 10 à 17h Forum « *Journée internationale de la Femme actrice de sa vie en Pays Basque* ».
- ✓ *Bayonne place de la Mairie* 18h30 **RASSEMBLEMENT**.
- ✓ *Bayonne L'Autre cinéma* : apéro proposé à l'entrée à 19h15 suivi d'un spectacle de Chant / Slam avec *Linda Ellook*, *Sabiato N'Joia*, *Laure mollier* et *Fatima Khelif* ; à 20h Film *Sur la Planche*.
- ✓ *Biarritz Le Royal*, 21h film *Albert Nobbs*.
- ✓ *Boucau* salle *Vaillant-Couturier* 20h30 théâtre, *F comme elles*
- ✓ *Hasparren* salle *Haritz Barne* 21h film *Louise Wimmer* suivi d'un débat.
- ✓ *Hendaye* rond-point de Sokoa 9h **rassemblement** suivi d'un dîner et de bertso.

Dans des villes et villages les femmes se retrouvent pour un repas

• Vendredi 9 mars

- ✓ *Hasparren* centre *Elgar* 14h30 - 16h30 atelier *Notre relation à notre corps de femme*.

LES NOUVEAUX CHIENS DE GARDE

DE GILLES BARBASTRE ET YANNICK KERGOAT

VOUS écoutez Europe 1 dans la voiture, sur le chemin du travail ?... Vous écoutez une radio du groupe Lagardère. Vos enfants regardent la chaîne de télévision Gulli en rentrant de l'école ?... Ils regardent une chaîne du groupe Lagardère. Mesdames, vous feuillotez le magazine féminin Elle dans la salle d'attente du dentiste ?... Lagardère, encore... Un véritable empire de presse – un parmi tant d'autres.

Indépendance, objectivité, pluralisme. Les trois axes censés donner le ton d'une presse démocratique sont finement analysés par les réalisateurs Gilles Barbastre et Yannick Kergoat, dans le documentaire *Les nouveaux chiens de garde*, inspiré de l'ouvrage de Paul Nizan *Les chiens de garde*, paru en 1932.

Nous sommes loin de la presse indépendante et objective à laquelle on veut nous faire croire. Le documentaire, très bien construit, révèle sans détours l'étroite relation entre la presse et le monde politique. Basé sur des images d'archives habilement montées, commentées à la fois par une voix off et par des intervenants (sociologue, économiste), le film dévoile le « hors-champ » du journalisme français ; une poignée de journalistes fricotant avec le monde de la politique et de l'entreprise. Un monde semblable, puisque issu du même milieu, sorti des mêmes grandes écoles, convaincu des mêmes idées. Pour faire partie du club, il suffit de caresser dans le sens du poil – sinon, rejet et oubli garantis. Qu'en est-il de la responsabilité du journaliste ? Franz-Olivier Giesbert (entre autres, PDG du groupe SEBDO-*Le Point*) y répond sans hésitation : « *Mon pouvoir, excusez-moi, c'est une vaste rigolade. Le vrai pouvoir stable, c'est le pouvoir du capital. Il est tout à fait normal que le vrai pouvoir s'exerce.* »

Comment imaginer qu'un journaliste comme Michel Field, militant radical de gauche dans sa jeunesse, puisse arrondir ses fins de mois en effectuant des « ména-

ges » ? Pas des ménages dans un hôtel, loin de lui cette idée ! Mais ces fameuses prestations de services aux entreprises, pour animer par exemple la table ronde « *Nos entreprises face aux mutations de demain* » lors d'un congrès à Calais, en 2009... Beaucoup de « stars » du journalisme s'adonnent à cette activité fort lucrative – au hasard, la prestation de PDA coûte 25 000. Vous avez du mal à déglutir ? Vous n'êtes pas au bout de vos peines ! Ayant récemment acquis un poste de télévision TNT et ses multiples chaînes, vous pensez être bien doté pour vous forger votre propre opinion sur les choses du monde. Détrompez-vous. N'avez-vous pas remarqué que ce sont toujours les mêmes « experts », supposés assurer l'objectivité de l'émission, qui se retrouvent sur les plateaux télévisés ? Quant aux journalistes, ils sont volontiers interchangeables : « *Dès l'aube à la radio, le soir à la télévision ; dans la presse écrite, l'éditorial à flux tendu (...)* En ne rencontrant que des « décideurs », en se dévoyant dans une société de cour et d'argent, en se transformant en machine à propagande de la pensée de marché, le journalisme s'est enfermé dans une classe et dans une caste » (Serge Halimi, *Les nouveaux chiens de garde*, Raisons d'agir, 1997).

Pour vous faire votre propre opinion, allez donc fureter du côté de la place de la Concorde à Paris, un certain dernier mercredi du mois, pour voir dîner ensemble le gratin du journalisme avec la crème des pouvoirs politique et économique... Une grande histoire d'amour. Hélas, mêmes journalistes, mêmes « experts », mêmes sujets d'actualité, mêmes opinions véhiculées... Est-ce là une presse démocratique ? Or, s'il existe un baromètre d'une société, c'est bien les médias. La démocratie est encore loin... mais votre salle de cinéma favorite est heureusement tout près de chez vous ! Courrez-y vite avant qu'il ne soit trop tard !



arc • en • ciel
Ortzadar

Tél / Fax : 05 59 31 85 82 — Courriel : ortzadar @ bigfoot.com
<http://ortzadar.free.fr>

Vous avez raté un numéro d'Ortzadar ?

Nous vous invitons à vous rendre sur notre page web :
<http://ortzadar.free.fr>

Vous pourrez consulter en ligne les anciens exemplaires jusqu'au N°104 (les numéros plus anciens seront disponibles progressivement).

Abonnement à **ORTZADAR**
Bimestriel - 1 an : 13€
De soutien : 18€



NOM, Prénom

Adresse

CP..... Ville

Bulletin à retourner à :
B.P. 90080 - Mouguerre - 64990 St-Pierre d'Irube

Ortzadar - Alternative Pays Basque

est édité par l'association loi 1901 du même nom

Commission paritaire n° 0711 G 88241

Directeur de la publication : Jean-Maurice FAYE

Mise en page et illustrations : José AGUIRRE

Imprimé sur les presses de l'imprimerie Artisanale à Bayonne